



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

L'agriculteur et les autres catégories professionnelles face à l'épargne

Yves Léon, Pierre Rainelli

Résumé

Les modèles proposés par les économistes contemporains pour expliquer le comportement financier des agents sont peu satisfaisants en ce qui concerne les agriculteurs. Ceci tient au caractère particulier des entrepreneurs individuels où le ménage étroitement imbriqué dans l'entreprise doit assurer la nécessaire accumulation du capital.

La différence de comportement face à l'épargne des exploitants agricoles et des salariés a été mise en évidence à l'aide des résultats d'enquêtes sur échantillons aléatoires. On est conduit à constater l'existence d'une fonction d'épargne spécifique des agriculteurs caractérisée par des propensions moyenne et marginale à épargner élevées et par l'influence du patrimoine sur le niveau de l'épargne.

Abstract

The behaviour of the farmer and other social categories towards saving - The models proposed by modern economists to explain the financial behaviour of all social categories are not entirely satisfactory as far as farmers are concerned. This is explained by the fact that the family and the business are closely linked and must accumulate the necessary capital.

The difference in savings behaviour between farmers and wage-earners has been established by the results of random surveys. The existence of a savings function specific to farmers characterized by high average and marginal propensities to save and by the influence of patrimony on the savings level can be observed.

Citer ce document / Cite this document :

Léon Yves, Rainelli Pierre. L'agriculteur et les autres catégories professionnelles face à l'épargne. In: Économie rurale. N°87, 1971. pp. 13-23;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1971.2132>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1971_num_87_1_2132

Fichier pdf généré le 08/05/2018

L'AGRICULTEUR ET LES AUTRES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES FACE A L'EPARGNE

par Yves LEON et Pierre RAINELLI

Assistant et Chargé de recherches, INRA, Rennes

Les modèles proposés par les économistes contemporains pour expliquer le comportement financier des agents sont peu satisfaisants en ce qui concerne les agriculteurs. Ceci tient au caractère particulier des entrepreneurs individuels où le ménage étroitement imbriqué dans l'entreprise doit assurer la nécessaire accumulation du capital.

La différence de comportement face à l'épargne des exploitants agricoles et des salariés a été mise en évidence à l'aide des résultats d'enquêtes sur échantillons aléatoires. On est conduit à constater l'existence d'une fonction d'épargne spécifique des agriculteurs caractérisée par des propensions moyenne et marginale à épargner élevées et par l'influence du patrimoine sur le niveau de l'épargne.

The behaviour of the farmer and other social categories towards saving

The models proposed by modern economists to explain the financial behaviour of all social categories are not entirely satisfactory as far as farmers are concerned. This is explained by the fact that the family and the business are closely linked and must accumulate the necessary capital.

The difference in savings behaviour between farmers and wage-earners has been established by the results of random surveys. The existence of a savings function specific to farmers characterized by high average and marginal propensities to save and by the influence of patrimony on the savings level can be observed.

L'explication du comportement financier des exploitants agricoles ne peut guère s'appuyer sur les développements récents de l'analyse économique. En effet, la plupart des modèles proposés, qu'ils s'inspirent directement des hypothèses keynésiennes ou qu'ils les rejettent, tentent de préciser le comportement d'un agent fort éloigné de l'agriculteur. Or, l'entrepreneur individuel qui accumule des actifs d'usage dans une perspective de consommation, et des actifs de rapport en vue de produire, le fait selon un plan très différent de celui du petit salarié, de la personne exerçant une profession libérale, ou de l'inactif. Il a des contraintes propres qui induisent un comportement d'épargnant autre que celui des diverses catégories socio-professionnelles.

L'inéadéquation entre les schémas théoriques existants et le comportement financier des agriculteurs tel qu'on peut l'observer, s'explique aisément par l'évolution de la société, et corrélativement par celle des théories qui tentent de formaliser les changements constatés. On sait que pour les Classiques, et plus particulièrement pour Ricardo, il n'y a pas de dissociation entre l'épargne et l'investissement. Toute l'épargne réalisée dans le corps social est considérée comme étant automatiquement réinvestie. Pour ces auteurs l'essentiel de l'épargne

est dû à des entrepreneurs qui en ont l'emploi immédiat dans leur entreprise.

Le développement du capitalisme sous la forme de sociétés drainant des capitaux considérables dans le public, et non plus financées à l'aide du seul profit des chefs d'entreprise, a conduit les économistes à la distinction entre les agents qui épargnent (les ménages) et ceux qui investissent (les entreprises). Il n'y a plus de lien entre ces deux activités. Keynes en a tiré les conclusions que l'on sait et que Barrère résume ainsi : « L'interprétation classique est déficiente parce que l'investissement et l'épargne résultent d'actes distincts émanant de deux personnes différentes, de telle sorte que les décisions de l'une ne commandent pas nécessairement les décisions de l'autre » (1).

Lisle a bien mis en évidence comment Marshall, Keynes et Hicks ont adopté une vision de l'épargne qu'il qualifie de « financière », car pour ces auteurs il s'agit d'un placement, ou capital de rapport produisant un revenu (2). Cette optique conduit à l'opposition

(1) BARRERE (Alain). — Histoire de la pensée économique et analyse contemporaine. Les cours du Droit. Paris, 3^e éd. 1967, p. 868.

(2) LISLE (E.A.). — L'épargne et l'épargnant. Dunod, Paris, 1967, p. 61.

entre l'entrepreneur qui investit, et le salarié qui épargne. A l'inverse, des auteurs américains tels que Fisher, Boulding et Friedman ont en commun d'envisager l'épargne comme source d'un capital constitué d'un stock de richesses accumulées. Il en résulte ainsi une position plus nuancée qui permet d'envisager le cas plus général du « ménage-épargnant ».

Il semble bien qu'en l'état actuel de la théorie économique, selon Lisle, on considère « la notion de ménage comme un centre de décisions doué de rationalité dans sa conduite économique, et jouant sa vie à la fois comme producteur, comme consommateur et comme investisseur » (3). Ce ménage combine au mieux de ses intérêts des actifs d'usage, des actifs de rapport et des actifs liquides. On aboutit ainsi à analyser le comportement patrimonial du ménage selon un raisonnement formel semblable à celui utilisé dans la théorie de la firme.

Si le raisonnement économique appliqué au ménage pour étudier son comportement financier est identique à celui employé pour l'entrepreneur, il n'en reste pas moins une différence de nature entre l'agent ménage et l'agent entreprise face aux problèmes de l'épargne et de l'investissement. C'est chez le premier agent que se forme de façon privilégiée l'épargne, alors que chez l'autre, dans la théorie économique, il y a essentiellement décision quant à l'investissement ; ceci explique que l'agriculteur qui rassemble en sa personne les fonctions de consommateur et d'entrepreneur, ait un comportement face à l'épargne fort différent de celui d'un dirigeant de société, d'un gros porteur d'actions ou d'un petit salarié.

C'est cette attitude, et son originalité que nous tenterons d'explicitier. Mais auparavant, il importe d'envisager plus en détail la notion d'épargne.

I — La notion d'épargne

L'épargne est une notion assez difficile à cerner quant à sa nature et quant à son contenu. Aussi essaierons-nous de voir dans un premier point à quoi correspond le concept d'épargne en montrant qu'il ne s'agit pas d'un résidu. Dans un deuxième point nous indiquerons qu'il n'est pas possible d'étudier le comportement financier d'un agent sans tenir compte du fait que l'épargne ne peut pas être isolée à un moment donné des autres variables, ni être considérée indépendamment du temps.

A — L'EPARGNE N'EST PAS UN RESIDU

Dans l'optique keynésienne, l'épargne se définit comme un résidu quantitatif résultant d'une privation de consommation. Par ailleurs pour Keynes « une décision de consommer ou de ne pas consommer relève véritablement du pouvoir de l'individu, et il en va de même d'une décision d'investir ou de ne pas investir » (4). Ainsi l'acte d'épargne se définissant a contrario à partir de la consommation, revêt un caractère passif. Il en résulte une approche de la fonction d'épargne beaucoup moins satisfaisante que celle de la fonction de production, de la fonction d'investissement ou de la fonction de consommation. Lisle va jusqu'à considérer que « l'épargne estimée par différence... comporte une logique économique discutable, véritable « péché originel » de cette manière d'aborder l'épargne » (5).

Dans les faits, il n'apparaît pas que l'épargne soit considérée par les ménages comme un reste. En effet, dans la mesure où les individus cherchent à accumuler

certaines actifs, que ceux-ci soient d'usage ou de rapport l'épargne va être liée à l'investissement. Elle le précèdera par l'obligation d'autofinancer pour une certaine fraction l'achat du bien, ou elle le suivra lorsqu'il y a remboursement des mensualités ou des annuités d'emprunts. Dans un cas comme dans l'autre, l'épargne a un contenu positif qui s'exprime à travers le désir d'accumuler et de constituer un patrimoine ; la structure de celui-ci à un moment donné reflète donc, de façon plus ou moins fidèle, l'ensemble des désirs d'une personne.

Ainsi l'observation courante du comportement du ménage, ou de l'entrepreneur va à l'encontre de la notion d'épargne considérée comme un reste. Même si une fraction de l'épargne a bien un caractère résiduel (la différence d'encaisses liquides qui provient de l'ajustement ex-post positif ou négatif, entre la prévision des recettes et la prévision des dépenses), on constate que l'épargne a un contenu positif. Il en résulte aujourd'hui une conception plus active qui se traduit par l'utilisation du concept d'épargne-somme. Au lieu de reprendre la différence entre revenu et consommation, on cherche à appréhender l'épargne à partir de ses divers emplois : placements, variation des encaisses, autofinancement des investissements, remboursement des emprunts.

Notons qu'au niveau global la différence revenu-consommation est la seule méthode d'estimation possible, car les données de la comptabilité nationale ne permettent pas une approche plus raffinée. On ne peut préciser les composantes de l'épargne qu'à l'aide d'enquêtes très coûteuses (150 F environ, uniquement pour le remplissage d'un questionnaire en milieu agricole). Le prix de telles enquêtes en restreint obligatoirement le champ.

(3) LISLE (E.A.). — L'épargne et l'épargnant. Op. cit. p. 80.

(4) KEYNES (J.M.). — Théorie Générale de l'Emploi, de l'Intérêt et de la Monnaie. Trad. J. de Largentaye. Payot, 1959, p. 84.

(5) LISLE (E.A.). — L'épargne et l'épargnant, op. cit. p. 41.

En ce qui concerne l'agriculture, il est probable que notre carence en matière de connaissance du comportement financier serait aujourd'hui moindre, si une conception de la comptabilité agricole autre que celle en honneur actuellement, avait prévalu. L'artificielle distinction entre ménage et entreprise, le capital foncier étant supposé appartenir intégralement au ménage, ne permet pas d'estimer les principaux paramètres utiles à l'étude du comportement financier. Si le but visé, à savoir l'appréciation de la rentabilité de l'exploitation, est susceptible d'être atteint à l'aide du système comptable appliqué à l'exploitation, il est en revanche impossible d'arriver à une évaluation de l'épargne, même par différence entre le revenu et la consommation, puisque cette dernière variable n'est pas enregistrée. La situation de l'entrepreneur individuel étant caractérisée par une interpénétration du ménage et de l'entreprise, il importe de saisir tous les éléments relatifs à ces deux aspects de sa vie. C'est ce qu'avaient souligné entre les deux guerres des auteurs tels que Chayanov (6) et Laur (7) qui avaient mis en évidence l'interaction entre la famille et l'exploitation.

B — L'ÉPARGNE NE PEUT PAS ÊTRE CONSIDÉRÉE ISOLEMENT

L'épargne, élément central du comportement financier doit être étudiée en relation avec les autres variables qui la déterminent, ou qui l'expliquent. Elle doit également être perçue dans le temps.

L'épargne et les autres variables

On ne peut guère envisager une approche de l'épargne sans faire référence au revenu et l'on sait que les premiers travaux économétriques relatifs à l'épargne ont porté sur la vérification de la célèbre « loi psychologique » de Keynes. Il s'agissait de voir si l'on enregistrait bien une diminution de la propension à consommer, la consommation étant considérée comme la variable motrice, quand le revenu s'élevait.

Les résultats se sont révélés décevants. Goldsmith dans une étude aux Etats-Unis portant sur plus d'un demi-siècle (1897-1949), a constaté une très grande stabilité du taux d'épargne pour l'ensemble de la population. Ce taux se situe aux environs de 12 % pour l'ensemble de la période avec des fluctuations assez marquées uniquement durant la grande crise et pendant la guerre (écart considérable en 1944). Si on exclut ces années-là, le taux est ramené aux environs de 11 % (8). Il semblerait que pour les années récen-

tes la propension moyenne soit de cet ordre dans les pays les plus avancés. Cette stabilité recouvre en fait d'importantes modifications, dues aux changements dans le poids relatif des diverses catégories socio-professionnelles et à l'évolution des habitudes.

La recherche d'une meilleure explication du comportement d'épargnant passe par un approfondissement de la relation épargne-revenu. C'est ainsi que Friedman avec la théorie du « revenu permanent » a fourni un schéma de compréhension plus satisfaisant, en décomposant le revenu, la consommation et l'épargne en deux fractions, l'une dite permanente et qui correspond à la situation normale, et l'autre nommée transitoire qui se réfère aux événements accidentels qui peuvent survenir. Lisle a proposé dans cette voie de relier l'épargne au taux de croissance désiré du revenu.

Notons que pour l'agriculture la théorie du revenu « permanent » a une signification beaucoup plus marquée que pour les autres catégories socio-professionnelles. Le revenu agricole étant très fluctuant, il est difficile de relier le niveau de l'épargne ou celui de la consommation d'une année aux seuls résultats de cette année. En effet, une période particulièrement favorable peut induire des comportements optimistes qui vont se traduire par une plus forte consommation, ou bien par des investissements plus élevés dans l'exploitation. D'autre part, au plan théorique, on peut signaler que la composante « permanente » du revenu comprend une fraction du revenu agricole, correspondant au revenu moyen, ainsi que la part de ressources extérieures considérées comme fixe (fermages et métayages, salaire à l'usine voisine ou allocations familiales). La composante « transitoire » comprend le revenu agricole en plus ou en moins par rapport à la moyenne, ainsi que certaines ressources exceptionnelles agricoles ou non agricoles.

Mais il importe d'intégrer d'autres variables. La plus importante en dehors du revenu est le patrimoine, dont l'Anglais Stone tient compte par le moyen du coefficient de patrimoine, égal au rapport entre cette variable et le revenu. L'application du modèle de Stone à la France a donné des résultats assez intéressants (9). On a pu vérifier que comme dans le cas anglais, le patrimoine avait une influence faiblement négative, le revenu de l'année courante et la consommation de l'année précédente expliquant de façon satisfaisante l'épargne de l'année courante. Signalons également l'introduction du patrimoine dans les fonctions de consommation, notamment par Spiro (10). En plus des variables revenu et patrimoine dont les relations avec l'épargne sont directes, il faut faire intervenir d'autres éléments explicatifs tels que l'investissement et l'endettement, variables dont l'influence est difficile à expliquer de façon simple. Il importe évidemment de tenir

(6) CHAYANOV (A.V.). — The theory of peasant economy. Edited by the American Economic Association. Richard Irwin Inc. Homewood, Illinois 1966.

(7) LAUR (Ernest). — Economie Rurale. Payot, 1929.

(8) GOLDSMITH (R.W.). — A study of Savings in the United States. 3 vol. Princeton University Press. New-Jersey 1955-1956. Lisle (E.A.) et Massonaud (M.) présentent les principales conclusions du travail de Goldsmith dans Bibliographie d'études étrangères sur l'épargne. CREP 1962, p. 42-49.

(9) FAURE (Hubert). — Etude sur la série épargne des ménages 1950, 1960. Consommation 1965, n° 4, p. 45-52.

(10) SPIRO (Alain). — Wealth and consumption function. Journal of Political Economy Aug. 1962, p. 339-354.

compte de la consommation. Enfin l'âge intervient aussi. Nous l'envisagerons en replaçant l'épargne par rapport au temps.

L'épargne et le temps

On a souligné l'existence d'un cycle de vie qui se manifeste sur le revenu, sur l'épargne, son montant et ses emplois, ainsi que le niveau du patrimoine et sa composition.

On peut retracer grossièrement le profil de vie d'un ménage salarié relativement aisé de la façon suivante. Les premières années sont caractérisées essentiellement par l'acquisition de biens durables et une forte propension à consommer. Puis l'accumulation d'actifs de rapport intervient, l'achat d'un logement entrant dans cette catégorie. Cette accumulation s'accompagne d'un fort endettement et corrélativement d'une épargne importante. La troisième phase qui correspond à la retraite se traduit par une baisse des revenus autres que ceux du capital. Toutefois cette baisse est compensée en partie par les rentrées provenant du patrimoine antérieurement accumulé, ce qui permet à la consommation de rester à un niveau identique. Par contre l'épargne diminue fortement.

Ce schéma peut évidemment être perturbé par l'existence dans une des deux premières phases, d'héritages. De même l'endettement peut se révéler important dès les premières années si le chef du ménage envisagé a dû emprunter pour terminer ses études, par exemple. La présence d'enfants, en plus ou moins grand nombre, influe également sur le niveau d'épargne.

Le cycle de vie de l'exploitation agricole a été présenté par Arnaud et Mainié qui distinguent trois phases (11). Dans la première, qui est celle de l'installation du chef d'exploitation, la consommation est comprimée au maximum en vue de financer l'achat éventuel de la terre, l'acquisition du capital d'exploitation, et les avances de la première campagne. Dans la deuxième phase, dite du décollage, l'agriculteur augmente sa surface et son équipement. Son revenu est plus élevé, ainsi que sa consommation, mais l'épargne reste très forte en vue de faire face à la croissance de son exploitation. Au stade de la maturité, le revenu peut s'avérer plus faible que précédemment, mais la consommation a augmenté et l'épargne a donc diminué.

Plus que pour les ménages salariés, les héritages peu-

vent perturber le cycle de vie des agriculteurs. En effet, le jeune exploitant qui bénéficie d'une exploitation de bonne taille que lui ont laissée ses parents, va pouvoir vivre fort correctement, même s'il doit dédommager ses frères et sœurs. Le décollage avec ses acquisitions en capital foncier et en capital d'exploitation ne nécessitera pas une propension à épargner aussi forte que dans le cas où l'exploitant s'est installé seul, ou n'a bénéficié que d'un petit héritage.

L'appréciation concrète du cycle de vie des diverses catégories socio-professionnelles pose un difficile problème d'observation. En théorie il faut suivre dans le temps une catégorie déterminée et voir comment elle évolue en vieillissant. Ainsi, on peut isoler le facteur âge, et voir comment se fait le cheminement d'une situation à l'autre. Mais pour suivre l'évolution de façon rigoureuse, des enregistrements sont nécessaires. En leur absence on est obligé de faire appel à la mémoire des gens, ce qui conduit, soit à des renseignements erronés, soit à ne retenir que les grands événements du cycle sans pouvoir les relier au revenu, à l'endettement, à l'épargne.

Pratiquement l'étude de l'épargne dans le temps se fait par une analyse de statique comparative. A un moment donné on compare des comportements d'individus situés dans des tranches d'âge différentes. Si l'on peut ainsi affirmer que les inactifs, constitués de personnes âgées, ont par exemple une propension moyenne à épargner très faible, on ne peut pour autant en déduire en toute rigueur que ces mêmes inactifs avaient, étant jeunes une forte propension à épargner, sous prétexte que les jeunes étudiés aujourd'hui se présentent ainsi. Il est probable que cela est vrai dans ce cas précis, mais pour l'endettement par exemple il y a eu une évolution dans le temps des comportements liée à des facteurs sociologiques, dans lesquels l'âge n'intervient pas de façon prépondérante.

L'introduction du temps s'avère une nécessité pour l'étude du comportement face à l'épargne, ne serait-ce que pour tenir compte des fluctuations de revenu des agriculteurs et savoir comment ils intègrent ces fluctuations dans leur comportement. Il faudrait disposer de séries couvrant une période de cinq années au moins. L'obtention de tels résultats par enquête s'avérant des plus difficiles, seule l'étude des données des centres de gestion où l'on peut rassembler les principaux renseignements indispensables, est aujourd'hui possible.

II — Etude empirique du comportement financier des diverses catégories socio-professionnelles

Nous avons vu dans la première partie, que l'épargne jusqu'à une époque récente, n'était pas envisagée en tant que telle. Les estimations qui en étaient faites, pro-

venaient de travaux relatifs à la consommation, plutôt que d'études spécifiques sur l'épargne. Cette approche du comportement financier explique la difficulté que l'on a à rassembler suffisamment de données empiriques pour une étude comparative par profession.

(11) ARNAUD (Ch.), MAINIE (Ph.). — La croissance des exploitations agricoles. Ronéo I.N.R.A., fascicule 1, méthodologie, déc. 1968, p. 24.

Ainsi les premières enquêtes sur l'épargne ont été effectuées aux Etats-Unis par le Survey Research Center pour le Federal Board en 1944-46.

Un panorama des principaux travaux sur l'épargne dans le monde montre qu'il est difficile de rassembler des données homogènes par catégorie socio-professionnelle pour une même période. C'est en agriculture où l'on trouve le moins de renseignements en général. Grâce aux enquêtes systématiques par profession entreprises par le Centre de Recherches Economiques sur l'Epargne (CREP), il est toutefois possible de faire une tentative pour la France.

Les premières enquêtes françaises sur l'épargne ont été faites sur des volontaires : enquête sur 300 cadres supérieurs de la région parisienne en 1958 par le Centre de Recherches et de Documentation sur la Consommation, enquête du CREP en 1962-1963 sur 450 exploitants agricoles répartis dans 4 régions (12), et enquête du CREP en 1963-1965 sur 120 commerçants. En ce qui nous concerne, nous avons utilisé les résultats de deux enquêtes aléatoires ponctuelles réalisées auprès d'échantillons de salariés et inactifs, et auprès d'agriculteurs. Les comparaisons que nous pourrions effectuer s'avèrent donc incomplètes, puisque manquent des données sur les entrepreneurs individuels autres que les exploitants agricoles et sur les professions libérales.

Dans un premier point seront présentés les échantillons utilisés, avec une description du revenu, de l'actif et de l'endettement. Dans le deuxième point sera étudiée l'épargne.

A — PRESENTATION DES ECHANTILLONS ETUDIES

Les deux échantillons servant de base à notre étude analysent le volume et la structure de l'épargne dégagée par des ménages appartenant à un échantillon aléatoire, au cours d'une année.

— Dans le premier cas il s'agit de 465 ménages de salariés et inactifs représentatifs de trois zones : Région Parisienne (163 ménages), Bretagne (142 ménages), Provence (160 ménages). Les chiffres portent sur l'année 1963.

— Dans le second, l'enquête relative à l'année 1965 a été effectuée auprès de 182 ménages d'exploitants agricoles représentatifs de deux départements : Ile-et-Vilaine (95 ménages) et Eure-et-Loir (87 ménages). Ont été pris en compte ici tous les flux financiers intéressant soit le ménage, soit l'entreprise (13).

(12) Cf. de BAGNEAUX (Béatrice). — Le comportement financier des exploitants agricoles. *Economie Rurale*, juillet-septembre 1967, n° 73.

(13) L'exploitation de la première enquête a été assurée par le CREP : cf. ANDRE (Aline), de BAGNEAUX (Béatrice), FAURE (Hubert). — Enquête-pilote Salariés et inactifs 1964. CREP, 1967, 335 p. + Annexes. Celle de la seconde par l'I.N.R.A. — Station d'Economie Rurale de Rennes : cf. BRANGEON (J.-L.), LEON (Y.), RAINELLI (P.). — Résultats d'une enquête sur le financement en 1965 des exploitations agricoles d'Ile-et-Vilaine et d'Eure-et-Loir. CREP-INRA, décembre 1969, 98 p.

L'intervalle de temps séparant les dates auxquelles ont été effectuées les deux enquêtes ne compromet pas la validité de la comparaison. En effet, au cours de cette période, le revenu agricole brut par ménage dans les deux départements considérés a à peu près stagné. Ce phénomène semble dû à une stabilisation des prix agricoles et à une forte augmentation des achats courants de biens et services pendant le même temps. Les revenus bruts totaux des agriculteurs en 1963 et en 1965 sont donc probablement peu différents. La comparaison proposée devient par conséquent possible.

Cependant, si les revenus des salariés et inactifs sont connus avec une précision convenable et donnent une bonne estimation de la réalité, ceux des agriculteurs sont certainement minorés, du fait d'une sous-évaluation d'environ 50 % de la valeur de la production finale par exploitation. La généralité des conclusions qui seront tirées de cette étude est donc restreinte par ce fait.

♦♦

Bien que les deux échantillons d'agriculteurs relèvent de la même catégorie socio-professionnelle, ils sont à maints égards très différents l'un de l'autre. La surface des exploitations d'Eure-et-Loir est le quadruple de celle des exploitations d'Ile-et-Vilaine. Cet écart se répercute dans le comportement financier et le niveau de vie. Il était par conséquent utile de pouvoir rapprocher, quand cela était nécessaire, les observations faites au sujet des ménages d'exploitants d'une des deux régions de celles faites à propos de telle ou telle catégorie de salariés ; par la suite les deux catégories d'agriculteurs ne sont donc pas regroupées sous une rubrique commune.

Le revenu

Ce sont les cadres supérieurs qui ont les revenus les plus élevés de toutes les catégories socio-professionnelles (tableau 1). Notons que, suivant ce critère, les exploitants agricoles d'Eure-et-Loir peuvent se ranger à leur côté, car leurs revenus totaux sont du même ordre de grandeur. Les revenus des autres ménages, nettement inférieurs, représentent entre le tiers et les deux tiers des ressources de ces deux classes privilégiées. Les exploitants d'Ile-et-Vilaine se situent en bas de l'échelle, entre les employés et les ouvriers non qualifiés.

Dans tous les groupes, les revenus d'activité représentent environ 90 % du total des revenus. Les revenus du capital existent essentiellement chez les cadres supérieurs alors que, dans l'ensemble, l'importance des ressources courantes du type allocations familiales augmente vers les bas revenus.

Le cas des inactifs doit être mis à part : avec les revenus globaux les plus faibles, ils bénéficient des

revenus du capital proportionnellement les plus importants (8 %) ; il s'agit en fait du capital qu'ils ont pu constituer au cours de leur vie active et dont les reve-

nus, bien que faibles, apparaissent non négligeables lorsque leurs autres ressources se sont taries.

Tableau 1. — Les composantes du revenu total dans divers groupes socio-professionnels (en % du total) (en F)

	Revenus d'activité (1)	Pensions	Autres revenus courants	Revenu du capital	Total	
					en %	en francs
Cadres supérieurs	90,5	1,0	5,0	3,5	100	37.720
Cadres moyens	92,0	1,0	5,6	1,4	100	24.480
Employés	93,0	1,6	4,3	1,1	100	13.980
Contremaîtres	91,0	1,5	7,3	0,2	100	16.860
Ouvriers non qualifiés	85,5	3,6	10	0,9	100	10.970
Exploitants	E. et L.	0,7	7,4	1,3	100	36.660
	I. et V.	4,5	5,1	2,3	100	12.240
Inactifs	24,0	66,0	2,0	8,0	100	8.710

(1) Pour les agriculteurs il s'agit du Revenu Agricole Brut (Production finale au sens de la comptabilité nationale, diminuée des dépenses d'exploitation et des dépenses mixtes) ainsi que des revenus du travail extérieurs. Pour les autres catégories il s'agit des salaires.

Le patrimoine

La distinction assez critiquable lorsqu'il s'agit d'entrepreneurs individuels, entre patrimoine du ménage et patrimoine de l'entreprise n'a pas été faite ici. L'actif total figurant dans le tableau 2 à la rubrique exploitants agricoles représente donc le patrimoine total ménage entreprise. Son montant très élevé, aussi bien en Ile-et-Vilaine qu'en Eure-et-Loir place les exploitants agricoles au niveau des catégories salariées le plus

favorisées : cadres supérieurs et cadres moyens. Le patrimoine de l'agriculteur d'Ile-et-Vilaine représentant de deux à quatre fois celui des catégories des salariés (employés et ouvriers spécialisés) de revenus comparables, on saisit bien ici la différence fondamentale qui existe entre le salarié et le petit exploitant agricole (ou entre le salarié et l'entrepreneur individuel en général) pour qui le maintien d'un niveau de revenu modeste est subordonné à un effort financier considérable (achat de terres, de matériel, de cheptel).

Tableau 2. — Valeur moyenne (en F) et principaux postes (en %) de l'actif des ménages classés par C.S.P. (actifs) ou anciennes C.S.P. (inactifs)

	Ménages actifs					Ménages inactifs
	Actif total (F)	Foncier de l'expl.	Logement principal	Capital d'exploitation	Actifs financiers	Actif total en francs
Cadres supérieurs	149.090	—	45	—	31	259.040
Cadres moyens	72.840	—	47	—	29	53.300
Employés	33.490	—	67	—	22	38.010
Contremaîtres	33.340	—	52	—	24	41.770
Ouvriers non qualifiés	21.710	—	48	—	23	41.770
Exploitants I. et V.	80.980	44	—	36	4	13.660 (1)
Agricoles E. et L.	257.010	51	—	24	6	

(1) Ce chiffre ne provient pas de l'enquête 1965, qui ne s'intéresse pas aux inactifs, mais de l'enquête 1963.

Le patrimoine des salariés actifs et inactifs se compose essentiellement du logement (de 45 à 70 %) et de biens immobiliers ; celui des exploitants agricoles de terres (autour de 50 %) et de leur capital d'explo-

tation (de 25 à 35 %). Le patrimoine des ménages agricoles proprement dit représente, dans la mesure où on peut le distinguer du reste, le cinquième de l'actif total. Notons la faible importance des actifs financiers des

agriculteurs (5 % de l'actif total) comparée à celle qu'ils prennent chez les salariés actifs (de 20 à 30 %) essentiellement sous la forme d'assurance-vie.

Le patrimoine des inactifs classés selon leur ancienne catégorie socio-professionnelle est du même ordre de grandeur que celui des actifs des mêmes catégories socio-professionnelles, sauf en ce qui concerne les agriculteurs. Ces derniers localisés essentiellement en Bretagne détiennent un patrimoine plus de quatre fois inférieur à celui des ménages d'agriculteurs d'Ille-et-Vilaine en activité, ce qui paraît faible, même pour des exploitants retirés.

L'endettement

Le motif principal d'endettement des salariés est l'acquisition d'un logement (tableau 3) ; cet achat est plus répandu dans les catégories socio-professionnelles aisées (cadres et maîtrises) que chez les employés et ouvriers : 32 % des premiers s'endettent contre 13 % des seconds. De plus le montant de l'endettement est beaucoup plus important chez les cadres qui empruntent que chez les autres, fait qui est une conséquence de la hiérarchie des salaires décrite plus haut. Il semble donc que ce soient les revenus qui déterminent principalement la capacité d'endettement des salariés.

Tableau 3. — Volume et structure de l'endettement par catégorie socio-professionnelle

	Nombre de ménages endettés (en %)		Endettement total en francs		Structure de l'endettement (%)		
			Pour l'ensemble de la catégorie	Par ménage endetté	Logement principal	Exploitation	Dont foncier
Cadres supérieurs	32		8.700	28.460	76	—	—
Cadres moyens	31		4.800	15.540	69	—	—
Employés	13		2.180	16.490	98	—	—
Contremaîtres	32		3.500	10.950	82	—	—
Ouvriers non qualifiés	13		1.575	11.900	85	—	—
	pour l'exploitation	pour le ménage					
Exploitants E. et L.	68	11	38.400	66.000	—	94,5	65
agricoles I. et V.	58	15	6.050	8.900	—	90,9	61
Inactifs	6		1.040	16.210	66	—	—

Les exploitants agricoles empruntent en beaucoup plus grand nombre ; plus de la moitié d'entre eux sont endettés. Leurs emprunts sont presque exclusivement consacrés à l'exploitation, et en particulier au foncier, ce qui s'explique par le caractère obligatoire de nombreux investissements, dont l'achat de terres, caractère que n'a pas l'achat d'un logement pour les salariés. Il en résulte, pour les agriculteurs des deux départements, un encours très lourd (50 % d'un revenu annuel de 12.240 F en Ille-et-Vilaine, 104 % d'un revenu annuel de 36.700 F en Eure-et-Loir). A titre de comparaison celui des cadres supérieurs est équivalent à 23 % d'un revenu de 37.700 F et celui des ouvriers non qualifiés à 14 % d'un revenu de 10.970 F.

Seuls 6 % des inactifs sont endettés, essentiellement pour l'achat de logements. Dans cette catégorie très hétérogène, les ménages endettés sont ceux qui possèdent un patrimoine important et qui, de ce fait, présentent des garanties suffisantes.

B — ETUDE DE L'ÉPARGNE

Avant d'aborder la fonction d'épargne, nous présenterons les principales composantes de l'épargne par catégorie socio-professionnelle.

Les composantes de l'épargne

Nous appréhenderons l'épargne en fonction de ses divers emplois en nous basant sur la notion d'épargne-somme. Pour les salariés et inactifs, il s'agit, dans l'enquête 1964, des sommes affectées aux achats immobiliers et de biens de consommation durables, ainsi que des variations algébriques des postes : assurance-vie, placements, portefeuille, créances (postes regroupés sous la rubrique unique placement), des remboursements d'emprunts, et enfin des liquidités monétaires. En fait il est plus intéressant de présenter, ainsi que nous l'avons fait dans le tableau 4 les emplois de l'épargne en distinguant la fraction servant à l'autofinancement

des investissements en biens physiques (les achats de biens immobiliers et de biens de consommation durables représentent environ les trois quarts de l'investissement total des salariés), et les emplois relatifs aux actifs financiers et aux liquidités.

Pour les agriculteurs une fraction de l'investissement se fait en nature, essentiellement sous forme de croît du cheptel et de variation de stocks. Interviennent également les constructions pour propre compte, dont l'estimation est malaisée en pratique. Ces divers types d'investissements correspondent à une épargne en nature équivalente à un autofinancement. C'est la raison pour laquelle on a isolé à l'intérieur de l'autofinancement la part due aux variations de stocks et au croît du cheptel.

L'autofinancement a été défini par différence entre le montant de l'investissement en biens réels (chez les salariés, valeur totale des biens acquis en cours d'année), et l'endettement nouveau, y compris les subventions. De la même façon l'investissement des agriculteurs comprend, outre les investissements en nature, tous les achats d'actifs physiques. On n'a pas considéré le solde achats d'animaux moins ventes comme on le fait habituellement, mais uniquement les achats. Ainsi les liquidations d'actifs réels apparaissent uniquement en emploi de l'épargne. En effet, l'argent résultant d'une vente d'un élément de patrimoine sert soit à

l'acquisition d'un actif physique, soit à un placement, ou bien il apparaît en variation d'actifs liquides. Notons que pour les actifs financiers ne figurent que les placements nets des remboursements et liquidations.

Les liquidations d'actifs physiques représentent une part très importante de l'épargne chez les agriculteurs, où l'on a pu les chiffrer. En Ile-et-Vilaine 84,8 % de l'épargne de l'année 1965 provenait de vente de biens capitaux. En Eure-et-Loir la proportion était de 48,5 pour cent. Il est probable que parmi les salariés ces ventes représentent un très faible pourcentage de l'épargne, alors que les inactifs doivent avoir une situation proche de celle des agriculteurs sur ce plan.

En ce qui concerne le montant des investissements en biens réels, on constate que les agriculteurs se situent à un niveau très élevé puisque ceux d'Ile-et-Vilaine, pourtant très en-dessous de ceux d'Eure-et-Loir, investissent presque autant que les cadres supérieurs. Ce point de vue doit être nuancé si l'on raisonne uniquement en termes monétaires. Dans ce cas, les investissements d'Eure-et-Loir, près de 3 fois supérieurs à ceux des cadres supérieurs lorsqu'on inclut le croît et les variations de stocks, sont ramenés à peu près au même niveau que ceux des cadres supérieurs. Les inactifs ont des achats de biens capitaux bien inférieurs à ceux des autres catégories.

Tableau 4. — Les emplois de l'épargne dans les diverses catégories socio-professionnelles par ménage

	Cadres supérieurs	Cadres moyens	Employés	Contremaîtres	Ouvriers	Agriculteurs		Inactifs
						I. et V.	E. et L.	
Investissement physique en francs	13.820	5.320	1.380	2.300	3.320	10.580	38.750	660
Endettement nouveau en francs	8.100	2.830	120	830	1.450	1.910	20.210	320
Autofinancement en francs (1)	5.720	2.490	1.260	1.470	1.870	8.670 (7.760)	18.540 (14.050)	340
Autofinancement en % de l'investissement	41,3	46,8	91,3	63,9	56,3	82,0	47,8	51,5
Autofinancement en % de l'épargne ...	90,4	30,6	53,5	46,1	82,0	88,5	85,6	30,4
Remboursement d'emprunts en F (2) ..	3.870	1.190	200	1.380	240	910	3.470	470
en % de l'épargne	61,2	14,6	8,5	43,3	10,5	9,3	16,0	42,6
Placements en F (3)	— 4.400	4.545	948	257	206	10	500	297
en % de l'épargne	— 69,6	55,9	40,3	8,1	9,0	0,2	2,4	26,9
Variation de liquide en F (4)	1.134	— 91	— 56	78	— 36	200	— 860	— 5
en % de l'épargne	18,0	— 1,1	— 2,3	2,5	— 1,5	2,0	— 4,0	— 0,1
Epargne = 1 + 2 + 3 + 4	6.324	8.134	2.352	3.185	2.280	9.790	21.650	1.102

Il semblerait que chez les salariés, plus l'investissement est élevé, plus le taux d'autofinancement est faible : 41 % chez les cadres supérieurs, 47 % chez les cadres moyens, 64 % chez les contremaîtres et 91 % chez les employés, groupe qui investit le moins. Chez les agriculteurs, on peut enregistrer un phénomène identique, où les exploitants d'Eure-et-Loir qui achètent plus de biens capitaux que ceux d'Ille-et-Vilaine, ont un taux d'autofinancement de 48 % contre 82 % chez les autres. La situation des inactifs paraît différente à cet égard.

En ce qui concerne le montant de l'épargne par catégorie socio-professionnelle là aussi les agriculteurs se situent bien au-dessus des salariés et inactifs. Assez paradoxalement, les cadres supérieurs qui pourtant investissent beaucoup, ont une épargne moins élevée que celle des cadres moyens qui viennent en tête des salariés. La situation des cadres supérieurs peut s'expliquer par leur possibilité de désépargne. Ainsi, les placements de cette catégorie sociale enregistrent une variation négative dont l'importance équivaut à 70 % du total de l'épargne. Pour les autres salariés, il apparaît que la proportion d'autofinancement par rapport à l'épargne varie en raison inverse du montant en valeur absolue de cette épargne. Les ouvriers dont l'épargne est de 2.280 F ont un rapport entre autofinancement et épargne égal à 82 %. Les cadres moyens à l'autre extrémité, avec 8.134 F d'épargne ont un rapport égal à 31 %. Chez les agriculteurs apparemment il n'y a pas de différence entre l'Eure-et-Loir où l'épargne est de 21.650 F et le rapport autofinancement sur épargne de 86 %, et l'Ille-et-Vilaine où à une épargne de 9.790 F correspond un rapport de 88 %. Toutefois, si l'on tient compte des liquidations d'actifs qui entrent pour 85 % dans le total de l'épargne des exploitants bretons, alors que cette fraction atteint 48 % chez les exploitants du Centre, on constate une relation du même type que celle décrite chez les salariés. Pour les inactifs, aucune indication particulière ne nous est fournie par l'examen du tableau.

Globalement, l'étude des composantes de l'épargne et de l'autofinancement des investissements indique une différence de comportement des agriculteurs. Ceux-ci avec des investissements très élevés ont un pourcentage d'autofinancement du même ordre que celui des autres catégories socio-professionnelles, ce qui marque bien l'importance des contraintes de l'exploitation sur le niveau de vie des ménages. D'autre part, l'importance des investissements en nature et donc de l'autofinancement en nature, ainsi que les liquidations d'actifs sont spécifiques de l'activité agricole et expliquent certaines caractéristiques du comportement des exploitants par rapport aux salariés.

Etude de la fonction de l'épargne

La détermination d'une fonction d'épargne passe en premier lieu par le test des relations épargne-revenu et épargne-fortune, revenu et fortune étant les princi-

pales variables explicatives du comportement d'épargnant.

Notre propos ici ne sera pas tant de chercher à démontrer l'existence de liaisons de ce type que d'indiquer à chaque fois que cela sera possible l'influence spécifique de la catégorie socio-professionnelle.

On peut, dans un premier temps, calculer la propension moyenne à épargner des divers groupes sociaux et voir si l'appartenance à une catégorie socio-professionnelle déterminée induit, à un niveau de revenu donné, un comportement d'épargnant spécifique. Deux estimations de l'épargne des agriculteurs ont été retenues pour ce calcul : l'une par différence entre les revenus et la consommation, l'autre comparable à celle utilisée pour les autres catégories socio-professionnelles par somme de ses emplois.

Ces estimations donnent des propensions relativement concordantes pour l'Eure-et-Loir (0,64 contre 0,59) et très divergentes pour l'Ille-et-Vilaine (0,33 contre 0,81). Les différences proviennent essentiellement de la prise en compte dans le cas de l'épargne-somme de l'autofinancement en nature, poste beaucoup plus important en Ille-et-Vilaine qu'en Eure-et-Loir.

Nous avons décrit plus haut le caractère original des emplois de l'épargne des agriculteurs, emplois essentiellement consacrés à leur entreprise. Ce caractère se traduit également au niveau des propensions moyennes à épargner : elles sont beaucoup plus élevées chez les exploitants agricoles (entre 0,33 et 0,81) que chez les autres actifs (0,19). Dans le cas des agriculteurs d'Ille-et-Vilaine dont les revenus sont peu élevés, une telle propension à épargner reflète l'obligation qu'ils ont d'investir pour faire « tourner » leur exploitation et cela au prix de restrictions importantes sur leur consommation.

Pour préciser l'influence des variations de revenu, sur le comportement d'épargnant, on a calculé pour chaque catégorie une régression linéaire du type :

$$E = a + bR + e \text{ où}$$

R est le revenu total de l'année (en F)

e est l'écart aléatoire

E est l'épargne de l'année (en F)

a le revenu d'épargne nulle

b la propension marginale à épargner $\frac{dE}{dR}$

L'ajustement obtenu pour chaque catégorie socio-professionnelle est un modèle du comportement moyen des ménages qui la composent. La propension marginale résulte donc d'une comparaison, à un moment donné, de niveaux de revenu et d'épargne différents. Le raisonnement consiste en effet à supposer qu'un individu quelconque de la catégorie socio-professionnelle envisagée, dont le revenu augmente de dR , accroît son épargne de $dE = b dR$. Ceci revient à assimiler le concept classique de propension marginale à épargner, faisant intervenir le temps, à la notion utilisée ci-dessus.

Tableau 5. — Fonction d'épargne par catégorie socio-professionnelle

	Revenu moyen	Epargne moyenne	Propension moyenne $\frac{E}{R}$	Propension marginale (1) $\frac{dE}{dR}$	Revenu d'épargne nulle	R ²
Cadres supérieurs	39.980	6.325	0,16	0,07 (0,08)	+ 3.530	0,01
Cadres moyens	26.450	8.135	0,31	0,72 (0,03)	— 10.910	0,81
Employés	14.200	2.350	0,16	0,27 (0,03)	— 1.485	0,32
Contremaîtres	17.090	3.185	0,19	0,25 (0,03)	— 1.090	0,22
Ouvriers	11.790	2.280	0,19	0,65 (0,03)	— 5.580	0,65
Ensemble des actifs salariés	18.100	3.440	0,19	0,40 (0,02)	— 3.800	0,47
Epargne-différence						
Agriculteurs E.L.	36.660	23.400	0,64	0,82 (0,03)	— 6.900	0,92
Agriculteurs I.V.	12.240	4.050	0,33	0,69 (0,05)	— 4.500	0,84
Epargne-somme						
Agriculteurs E.L.	36.660	21.660	0,59			
Agriculteurs I.V.	12.240	9.790	0,81			
Inactifs	8.710	670	0,075	0,23 (0,02)	— 1.350	0,28

(1) L'écart-type figure entre parenthèse.

L'examen du tableau 5 indique qu'il existe pour tous les groupes sociaux (sauf pour les cadres supérieurs) un revenu d'épargne nulle : ce seuil varie de 1.000 F à 10.000 F et est le plus élevé dans les catégories sociales où le taux d'épargne est le plus fort (ouvriers, agriculteurs, cadres moyens...). Ce seuil d'épargne nulle n'existe pas pour les cadres supérieurs, dont l'épargne peut avoir pour origine, quel que soit leur niveau de revenu, des liquidations d'actifs : ce fait explique la propension moyenne à épargner peu élevée (0,16) relevée plus haut pour les cadres supérieurs (tableau 5). Les autres groupes sociaux par contre doivent prélever leur épargne essentiellement sur leurs revenus, soit parce qu'ils ne possèdent que peu d'actifs (autres ménages salariés), soit parce que liquider ceux qu'ils détiennent équivaldrait à compromettre gravement leur niveau de vie futur (exploitants agricoles).

D'une manière générale, on constate que les groupes sociaux dont la propension moyenne à épargner est plus élevée (agriculteurs, cadres moyens, ouvriers) sont ceux où les variations de revenu influent le plus sur le montant de l'épargne. Pour ces groupes, la propension marginale est supérieure à 0,65 ; le coefficient de détermination R² y est également élevé (R² > 0,65) ; on peut en conclure que pour ces groupes l'épargne est bien une fonction linéaire du revenu. A l'inverse, le montant de l'épargne dégagé par les cadres supérieurs est absolument indépendant de leur revenu et de ses variations (b = 0, R² = 0). Les ménages de cette catégorie titulaires de revenus élevés et d'un patrimoine important bénéficient d'une certaine sécurité et n'éprou-

vent pas le besoin d'épargner, attendu qu'ils peuvent grâce à leur surface financière recourir à d'autres sources de financement (liquidations d'actifs, emprunts).

Les revenus très faibles des inactifs ne leur permettent guère d'épargner ($\frac{E}{R} = 0,07$). Pourtant leur

propension marginale à épargner n'est pas négligeable (0,23). Ceci tient à ce que les inactifs combinent des besoins de consommation mesurés au désir d'accumuler une certaine réserve contre-aléatoire.

Un essai d'ajustement entre le patrimoine et l'épargne a été tenté par catégorie socio-professionnelle. Le modèle ajusté, analogue à celui de Stone indique que le stock de patrimoine n'a aucune influence sur l'épargne des salariés actifs. Une légère corrélation inverse (coefficient de patrimoine, significatif et de l'ordre de — 0,01) a pu être décelée pour les inactifs et les agriculteurs d'Ille-et-Vilaine et d'Eure-et-Loir indiquant ainsi que pour ces groupes un accroissement du stock du patrimoine permet, à revenu égal, de réduire l'épargne.

**

L'étude empirique de l'épargne chez les agriculteurs et les salariés confirme l'existence chez les premiers d'un comportement spécifique. Celui-ci se manifeste essentiellement par une propension à épargner élevée, qui s'explique par la condition particulière de l'entrepreneur individuel. L'obtention d'un revenu chez les

agriculteurs nécessite la disposition d'un important capital.

Ainsi, les exploitants d'Ille-et-Vilaine dont le revenu est comparable à celui des ouvriers non qualifiés, détiennent un patrimoine quatre fois plus élevé. L'accumulation de celui-ci a pour origine l'héritage, mais elle provient aussi d'un effort personnel de l'agriculteur. Cela se traduit par une propension moyenne à épargner relativement forte (dans l'optique de l'épargne différence le rapport épargne-revenu est de 0,33 alors que dans l'optique épargne-somme, où interviennent les liquidations d'actifs, ce rapport est de 0,81). Les ouvriers bien qu'ayant une propension moyenne fort élevée pour leur groupe (0,19) se révèlent de moins bons épargnants.

Bien que favorisés, les agriculteurs d'Eure-et-Loir, dont le revenu est du même ordre que celui des cadres supérieurs, doivent se livrer à un effort d'accumulation non négligeable. Ainsi leur patrimoine représente 1,7 fois celui des cadres supérieurs, et leur propension moyenne à épargner est 4 fois plus élevée.

Le rôle particulièrement important du capital pour les exploitants agricoles se manifeste de façon directe dans leur fonction d'épargne. Alors que l'influence du montant des actifs sur le niveau d'épargne des ménages salariés est nulle, on a pu mettre en évidence chez les agriculteurs, qu'à un niveau de revenu donné, le montant d'épargne est inversement proportionnel à la valeur du patrimoine.